



De confirmir le caractère de mandat spécial au déplacement de Madame Émilie su Golloque portant aur « las l'onda européena » organisé par la Région optisére, su Palais des Gongrés ARCACHON (SS), le G7 octobre 2005

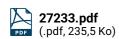
AFBije 2 : D'autoriser, à l'élu concerné le remboursement des frais résélement occadionnés pour l'exercice du mandat spécial sur précentation de l'intégralité des



## **DÉCISION**

## Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Madame Emilie RABETEAU

1 DOCUMENT - Publié le 25 Septembre 2025



**≛** TÉLÉCHARGER